

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail - Patrie*  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MAYO – SAVA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE TOKOMBERE  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace - Work - Fatherland*  
\*\*\*\*\*  
FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
MAYO - SAVA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
TOKOMBERE COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

## **ADDITIF RECTIFICATIF N°02/2026/CIPM**

RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION OUVERT N° 25/AC/C-TOK/CIPM/2026 DU 21/09/2026, POUR  
L'EQUIPEMENT DE BUREAU A LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DE MAYO-SAVA,  
REGION DE L'EXTREME-NORD.

### **10 - REMISE DE OFFRES**

Au lieu de :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **13/10/2026 à 10 heures**, heure locale.

**Lire :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **21/10/2026 à 10 heures**, heure locale.

### **12. OUVERTURE DES PLIS**

Au lieu de :

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/10/2026 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

**Lire :**

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21/10/2026 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

**NB :** Chaque soumissionnaire devra présenter le récépissé de consignment délivré par la CDEC

**Le reste sans changement.**

### **Ampliations:**

- PREFET MAYO-SAVA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- DDMINMAP/MS (pour information)
- RADIO COMMUNAUTAIRE (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM-TOK (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)

**Tokombéré, le 08 octobre 2026**  
**Le Maire,**  
**(Autorité Contractante)**

